

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1.

Débitrice: **Performa, fondation collective LPP en liquidation concordataire**, Av. Jomini 8, 1004 Lausanne
2.

Remarques: TABLEAU DE DISTRIBUTION PROVISOIRE (art. 326 LP)

Un tableau de distribution provisoire est déposé dès le vendredi 29 janvier 2010 au bureau d’un des liquidateurs Pascal STOU-  
DER, agent d’affaires breveté, route de Cossonay 192, 1020 Re-  
nens (021 632 51 51).

Il peut être consulté durant 10 jours (prendre rendez-vous  
préalablement); s’il n’est pas attaqué (art. 17 LP) dans ce dé-  
lai, il deviendra définitif.

Etude Pascal Stouder  
1002 Lausanne

00447865